

RÈGLEMENT BMX FREESTYLE PARK TROPHEE DES CLUBS



SAISON 2020

SOMMAIRE

1. DEFINITION	3
2. PARTICIPATION.....	3
3. COMPTAGE DES POINTS	3
4. CLASSEMENT	4
5. BAREMES D'ATTRIBUTION	4
6. GRILLES DE POINTS.....	5
<i>BMX Freestyle Park</i>	5

1. DEFINITION

- 1.1 La Fédération Française de Cyclisme met en compétition le "**TROPHEE DES CLUBS BMX FREESTYLE PARK**". Ce Trophée se déroulera sur l'ensemble des Coupes de France BMX FREESTYLE PARK ainsi que les Championnats de France de BMX FREESTYLE PARK de la saison 2020.
- 1.2 Toute structure qui prend part à ce Trophée est censée connaître le présent règlement. Il s'engage à se soumettre sans réserve à toutes ses prescriptions.

2. PARTICIPATION

- 2.1 Le Trophée des Clubs est ouvert à tous les Clubs officiellement enregistrés et affiliés à la Fédération Française de Cyclisme pour l'année en cours et ayant réglé leurs droits.
Pour qu'un Club soit enregistré et affilié, il devra répondre aux critères de l'affiliation FFC.
L'affiliation des clubs est suivie par les Comités Régionaux de cyclisme. Toute association souhaitant s'affilier doit donc se rapprocher du Comité Régional de cyclisme de son territoire.
- 2.2 Les coureurs devront être licenciés à la Fédération Française de Cyclisme, ils marqueront des points pour le Club auquel est rattaché leur licence.
- 2.3 Dès que l'affiliation d'un Club auprès de la FFC est validée, l'inscription au classement des Clubs sera automatique suite à la participation d'un coureur du Club à une compétition comptant pour le Trophée des Clubs. Cette inscription sera gratuite.
- 2.4 L'appellation des Clubs régulièrement engagés sera mentionnée à la suite des noms des coureurs dans tous les documents officiels (communiqués, listes de départ et feuilles de résultats) des épreuves comptant pour le Trophée des Clubs.

3. COMPTAGE DES POINTS

- 3.1 En référence aux chapitres 5 et 6 un barème spécifique d'attribution des points selon la discipline et la catégorie sera utilisé.
- 3.2 Les épreuves prises en compte seront pour l'année en cours les Championnats de France de BMX FREESTYLE Park ainsi que chacune des manches de Coupe de France de BMX FREESTYLE Park
- 3.3 La comptabilisation des points marqués par les meilleurs pilotes de chaque Club, se fera de la manière suivante :
Pour chaque catégorie décrite au chapitre 5, un maximum de 2 résultats pourra être pris en compte pour le classement du Trophée des clubs de BMX Freestyle.
Tenant en compte le point précédent, les 4 meilleurs résultats pour le classement Clubs BMX FREESTYLE Park.

4. CLASSEMENT

- 4.1 Seuls les Clubs Officiels régulièrement engagés apparaîtront sur les résultats des épreuves comptant pour le « TROPHEE DES CLUBS ».
- 4.2 En cas de cessation d'un Club pour l'année en cours, le nombre de points marqués restera en l'état à la date officielle de cessation et les compétiteurs ne comptabiliseront plus de points à partir de cette date.
- 4.3 Les classements généraux finaux seront calculés en additionnant les points obtenus à l'issue de chaque épreuve comptant pour le Trophée des Clubs d'une discipline, et il n'y aura pas de joker.
- 4.4 En cas d'égalité dans les classements généraux finaux, les Clubs seront départagés par le meilleur résultat obtenu par les Clubs sur la dernière épreuve, si l'égalité persiste, l'avant dernière épreuve sera prise en compte et ainsi de suite.

5. PRIX ET REMISE DU TROPHEE

- 5.1 Aucune dotation ou remise de prix n'est associée au classement général du Trophée des clubs BMX Freestyle Park.
- 5.2 A l'issue de la dernière manche et de la publication du classement général définitif, un trophée sera remis au club vainqueur du Trophée des clubs BMX Freestyle Park.

6. BAREMES D'ATTRIBUTION

CATEGORIES	TYPE DE GRILLES
Elite Hommes	Grille Homme 400
Elite Femmes	Grille Femme 400
Amateur Hommes	Grille Homme 250
U17 Hommes	Grille Homme 200
U14 Hommes	Grille Homme 160
U14 Femmes	Grille Femme 120

7. GRILLES DE POINTS

BMX Freestyle Park

PLACE	GRILLE HOMME	GRILLE FEMME	GRILLE HOMME	GRILLE FEMME	GRILLE HOMME	GRILLE FEMME	GRILLE HOMME	GRILLE FEMME	GRILLE HOMME	GRILLE FEMME	GRILLE HOMME	GRILLE FEMME	GRILLE HOMME	GRILLE FEMME	GRILLE HOMME & FEMME	GRILLE FEMME
	400	400	300	300	250	250	200	200	160	160	140	140	120	120	70	40
1	400	400	300	300	250	250	200	200	160	160	140	140	120	120	70	40
2	380	360	280	260	230	210	180	160	140	120	120	100	100	80	60	30
3	360	320	270	240	220	190	170	140	130	100	110	80	90	60	50	20
4	350	300	260	220	210	180	160	130	120	90	100	70	80	40	40	10
5	340	280	250	200	200	170	150	120	110	80	90	60	70	20	30	2
6	330	260	246	192	196	160	146	116	106	76	86	56	66	12	26	
7	320	240	242	184	192	150	142	112	102	72	82	52	62	4	22	
8	312	224	238	176	188	140	138	108	98	68	78	48	58	2	18	
9	304	208	234	168	184	130	134	104	94	64	74	44	54		14	
10	296	192	230	160	180	120	130	100	90	60	70	40	50		10	
11	288	176	228	156	178	110	128	98	88	58	68	38	48		8	
12	282	164	226	152	176	108	126	96	86	56	66	36	46		6	
13	276	152	224	148	174	106	124	94	84	54	64	34	44		4	
14	270	140	222	144	172	104	122	92	82	52	62	32	42		2	
15	264	128	220	140	170	102	120	90	80	50	60	30	40		1	
16	260	120	218	136	168	100	118	88	78	48	58	28	38			
17	256	112	216	132	166	98	116	86	76	46	56	26	36			
18	252	104	214	128	164	96	114	84	74	44	54	24	34			
19	248	96	212	124	162	94	112	82	72	42	52	22	32			
20	244	88	210	120	160	92	110	80	70	40	50	20	30			
21	240	80	208	116	158	90	108	78	68	38	48	18	28			
22	236	72	206	112	156	88	106	76	66	36	46	16	26			
23	232	64	204	108	154	86	104	74	64	34	44	14	24			
24	228	56	202	104	152	84	102	72	62	32	42	12	22			
25	224	48	200	100	150	82	100	70	60	30	40	10	20			
26	220	40	198	96	148	80	98	68	58	28	38	8	18			
27	216	32	196	92	146	78	96	66	56	26	36	6	16			
28	212	24	194	88	144	76	94	64	54	24	34	4	14			
29	208	16	192	84	142	74	92	62	52	22	32	2	12			
30	204	8	190	80	140	72	90	60	50	19	30		10			